

CAPITALES TOURS ASSURANCE MULTIRISQUES COVID

(Frais d'annulation, Assistance Rapatriement, Bagages, Interruption de séjour / d'activités)

Mutuaide Assistance

ASSURANCE « TRAVEL PACK MULTIRISQUES COVID » : contrat n° 6249

TABLEAU DE GARANTIES

GARANTIES D'ASSURANCE	PLAFOND
1 / ANNULATION <ul style="list-style-type: none"> ✓ Annulation pour motif médical (A1) Dont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Annulation pour maladie grave (y compris maladie grave suite à épidémie ou de pandémie) (A2) ✓ Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, la gare routière ou portuaire de départ ou suite à prise de température (A2) ✓ Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 (A2) ✓ Annulation tout sauf (A3) incluant les clauses émeute, attentat, acte de terrorisme ou catastrophe naturelle survenant à l'étranger dans un rayon de 100 km de votre lieu de villégiature (A3) 	(A) 20 000 € par personne / Maximum 50 000 € par événement (A1) Franchise 30 € par personne (A2) franchise 10% du montant des frais d'annulation en cas d'épidémie/pandémie Minimum 30 € / personne (A3) Franchise de 10% du montant des frais d'annulation avec un maximum de 100 € par personne
2 / DEPART ET RETOUR MANQUE (B)	(B) Prise en charge d'un nouveau billet pour un départ dans les 24 heures dans la limite de 1000 € par personne et 10 000 € par événement / Franchise de 10% de la valeur du nouveau billet
3 / RETARD DE VOL (C) <ul style="list-style-type: none"> ✓ A partir de 4h (C1) ✓ A partir de 6h (C2) 	(C1) 50 € par personne (C2) 100 € par personne
4 / BAGAGES (D) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objets précieux (D1) ✓ Matériel sportif (D2) ✓ Franchise (D3) ✓ Retard de livraison (+ de 24 heures) (D4) 	(D) 2 000 € par personne / Maximum 5 000 € par événement (D1) 50% du montant de la garantie (D2) 500 € par personne (D3) 50 € par dossier (D4) Indemnité forfaitaire de 200 € par personne / sans franchise

TABLEAU DE GARANTIES

GARANTIES D'ASSURANCE	PLAFOND
<p>5 / FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR</p> <p>✓ Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis (transport non compris) (E)</p> <p>6 / RETOUR IMPOSSIBLE</p> <p>✓ Frais hôteliers pour les forfaits (F1)</p> <p>✓ Frais hôteliers pour les vols secs (F2)</p> <p>7 / RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER</p> <p>Dommages corporels, matériels et immatériels (G1)</p> <p>Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs avec une franchise absolue de 150 € par sinistre (G2)</p> <p>Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives (G3)</p>	<p>(E) 5 000 € par personne / Maximum 25 000 € par événement</p> <p>(F1) 80 € par nuit et par personne / Max 4 nuits</p> <p>(F2) 50 € par nuit et par personne / Max 2 nuits</p> <p>(G1) 4 500 000 € par sinistre</p> <p>(G2) 750 000 € par sinistre</p> <p>(G3) Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause</p>
GARANTIES D'ASSURANCE	PLAFOND
<p>1 / ASSISTANCE RAPATRIEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Téléconsultation avant départ (A) - Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) (B) - Rapatriement des personnes accompagnantes (C) - Visite d'un proche (D) - Prolongation de séjour (E) - Frais hôteliers (F) - Retour impossible (G) - Frais hôteliers suite à retour impossible (H) - Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (I) 	<p>(A) 1 appel</p> <p>(B) Frais réels</p> <p>(C) Titre de transport retour *</p> <p>(D) Titre de transport Aller/Retour *+ Frais d'hôtel 120 € par nuit / Max 10 nuits</p> <p>(E) Titre de transport Aller/Retour *+ Frais d'hôtel 120 € par nuit / Max 10 nuits</p> <p>(F) Frais d'hôtel 120 € par nuit / Max 10 nuits</p> <p>(G) 1 000 € par personne / Max 50 000 € par groupe+ Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits</p> <p>(H) Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits</p> <p>(I) Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits</p>

GARANTIES D'ASSURANCE	PLAFOND
<ul style="list-style-type: none"> - Frais médicaux hors du pays de résidence (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) (J) - Moyen-courrier (J1) - Long-courrier (J2) - Franchise (J3) - Maximum par événement (J4) - Soins dentaires (J5) - Envoi de médicaments à l'étranger (K) - Rapatriement de corps - Rapatriement du corps (M1) - Frais funéraires nécessaires au transport (M2) - Retour anticipé (N1) ✓ Frais de serrurier (N2) - Prise en charge d'un forfait téléphonique local (O) - Assistance juridique à l'étranger - Avance de la caution pénale (P1) - Paiement des honoraires d'avocat (P2) - Frais de recherche ou de secours (Q) - Transmission de messages urgents (R) - Avance de fonds (uniquement à l'étranger) (S) - Soutien psychologique (T) - Soutien psychologique suite à mise en quarantaine (U) - Valise de secours (V) 	<p>(J1) 75 000 € par personne (J2) 150 000 € par personne (J3) 30 € par dossier (J4) 500 000 € (J5) 150 €</p> <p>(K) Frais d'envoi</p> <p>(M1) Frais réels (M2) 2 500 €</p> <p>(N1) Titre de transport retour * (N2) 75 €</p> <p>(O) Jusqu'à 80 €</p> <p>(P1) 15 000 € (P2) 12 500 €</p> <p>(Q) 5 000 € par personne / Max 15 000 € par événement</p> <p>(R) Frais réels</p> <p>(S) 2 500 €</p> <p>(T) 2 entretiens par personne et par événement</p> <p>(U) 6 entretiens par événement</p> <p>(V) 100 € Max par personne et 350 € Max par famille</p>
2 / ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES	
<ul style="list-style-type: none"> - Garde malade (a) - Livraison de repas et de courses ménagères (b) ✓ Livraison de courses ménagères (b1) ✓ Livraison de repas (b2) - Livraison de courses ménagères suite à rapatriement suite à une maladie liée à une épidémie ou une pandémie (c) - Aide-ménagère (d) 	<p>Maximum par événement : 1 000 € (a)</p> <p>(a) 20 heures</p> <p>(b) 15 jours maximum (b1) 1 livraison par semaine (b2) 4 livraisons par sinistre</p> <p>(c) 15 jours maximum et 1 livraison par semaine</p> <p>(d) 20 heures réparties sur 4 semaines</p>

GARANTIES D'ASSURANCE	PLAFOND
- Aide-ménagère suite à rapatriement suite à une maladie liée à une épidémie ou une pandémie (e)	(e) 15 heures réparties sur 4 semaines
- Garde d'enfants (f)	(f) 20 heures Ou titre de transport Aller / Retour
- Soutien pédagogique des enfants de moins de 18 ans (g)	(g) 15 heures par semaine pendant 1 mois maximum
- Garde des animaux domestiques (h)	(h) 10 jours maximum
- Assistance résidence principale (i)	(i) 80 € par jour / Max 5 jours
- Soutien psychologique suite à rapatriement suite à une maladie liée à une épidémie ou une pandémie (j)	(j) 6 entretiens par événement
<p>3 / SERVICE CONCIERGERIE (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème médical ✓ Modification de billetterie de transport ou d'hôtels ✓ Réservation de billetterie, de spectacle ou de restaurant ✓ Modification de rendez-vous ✓ Informations loisirs ✓ Interprétariat sur place si difficultés de compréhension 	

* En train 1^{ère} classe ou avion de ligne classe économique

Les frais de dossier, la prime d'assurance, les taxes remboursables à l'agence de voyage ou à l'assuré par le transporteur ou tout organisme collecteur et les frais de visa ne sont pas remboursables.

On entend par événement : tout fait générateur de conséquences dommageables, susceptible d'entraîner la mise en œuvre d'une ou plusieurs garanties du contrat.

Attention ce document est un résumé du contrat qui comporte des droits et obligations réciproques. Un exemplaire de l'intégralité du contrat peut vous être fourni par votre agence sur simple demande.

COMMENT CONTACTER NOTRE SERVICE ASSISTANCE MUTUAIDE ASSISTANCE 7 jours sur 7 – 24 heures sur 24

BESOIN D'ASSISTANCE ? Contactez-nous, 7j/7 et 24h/24.

par téléphone
+33 1 55 98 51 30

Précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international depuis l'étranger

par télécopie
01 45 16 63 92

par e-mail
medical@mutuaide.fr

Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :

- **Le nom et le numéro du contrat auquel vous êtes rattaché ([TRAVEL PACK MULTIRISQUES COVID n° 6249](#))**
- Vos nom et prénom,
- L'adresse de votre domicile,
- Le pays, la ville ou la localité dans laquelle vous vous trouvez au moment de l'appel, préciser l'adresse exacte (n°, rue, hôtel éventuellement, etc.),
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre,
- La nature de votre problème / la raison de votre appel.

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assistance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Assistance.

COMMENT CONTACTER NOTRE SERVICE ASSURANCE :

par internet
<http://declare.fr>

par e-mail
sinistre@declare.fr

par courrier
GRITCHEN AFFINITY - Service Sinistre
27, rue Charles Durand – CS 70139
18 021 – BOURGES CEDEX

N'oubliez pas d'indiquer le numéro du contrat auquel vous êtes rattaché ([TRAVEL PACK MULTIRISQUES COVID n° 6249](#))

Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel (voir paragraphe précédent).

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assurance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Assurance.

CE DOCUMENT NE VAUT PAS NOTICE D'INFORMATION ET NE SAURAIT DEROGER AUX TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT D'ASSURANCE QUI EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DE CAPITALES TOURS OU DE GRITCHEN AFFINITY.